

SÉCURISER SA PRATIQUE DU RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

MOA MOE EXE : quels enjeux, cadre réglementaire pour ses marchés de travaux

1 JOUR, 7 HEURES

CHANTIERS ET DÉPLOIEMENTS
SPÉCIFIQUES

CODE :
MTC149

Objectifs de la formation

S'approprier l'essentiel du cadre réglementaire lié au réemploi des matériaux

Savoir analyser les fiches matériaux du diagnostic PEMD

Etre en capacité de naviguer dans l'écosystème de son territoire

Rédiger des clauses spécifiques au réemploi pour encadrer son marché

Parmi nos formateurs

- FLEAU Virginie
Formatrice en réemploi de matériaux,

Public concernés

- Architecte ; Assistant à maîtrise d'ouvrage ; Directeur immobilier ; Responsable du patrimoine bâti ; Acheteurs publics et privés ; Responsable de programme ; Economiste ; Maître d'œuvre d'exécution

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Connaître le diagnostic PEMD

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Le secteur du bâtiment est l'un des plus grands consommateurs de ressources naturelles et génère une quantité significative de déchets. Face aux enjeux environnementaux actuels, le réemploi des matériaux de construction s'impose comme une solution incontournable pour promouvoir une économie circulaire et réduire l'empreinte écologique des constructions.

Cette formation vous fournira les clés pour intégrer efficacement le réemploi dans les opérations de travaux, comment appliquer les nouvelles réglementations, comprendre le processus pour le réemploi, et collaborer avec les acteurs clés du secteur.

En participant à cette formation, vous contribuerez activement à votre transition vers des pratiques toujours plus durables, tout en répondant aux exigences croissantes en matière de responsabilité environnementale.

JEU PÉDAGOGIQUE Un quiz interactif pour évaluer les connaissances du contexte réglementaire avec Kahoot

Appréhender le cadre réglementaire du réemploi des matériaux

- Loi AGECE
 - Loi climat et résilience
 - Réglementations à venir : nouveau règlement sur l'écoconception (passport numérique), étude du potentiel de changement de destination et d'évolution préalablement aux travaux de construction et de démolition d'un bâtiment
-

ATELIER Restitution en plénière des textes clés pour le réemploi par les participants

Exploiter le diagnostic PEMD

- Quelle structuration pour le diagnostic PEMD
 - Les composantes obligatoires
 - Analyser les fiches matériaux du DPEMD
 - Présélectionner les matériaux qui feront l'objet de la stratégie de réemploi
-

CAS PRATIQUE En sous-groupe, analyser le diagnostic PEMD fourni par l'expert et sélectionner les matériaux pour la future stratégie

Définir la stratégie de réemploi

- S'immerger dans l'écosystème du réemploi sur son territoire
 - Panorama des labels et les financements disponibles pour le réemploi
 - Effectuer une analyse technico économique approfondie via une étude de la Faisabilité dépose et valorisation des débouchés : assurabilité, traçabilité, vente, etc.
 - Coordination entre les acteurs : rôles, responsabilités
-

JEU PÉDAGOGIQUE Jeu de cartes pour définir le contexte, suivi d'une production en sous- groupe d'une stratégie de réemploi d'un ou deux matériaux préalablement sélectionnés dans l'atelier précédent

Rédiger les pièces du marché de travaux

- Connaître les différents cas de figure : sourcing/approvisionnement de matériaux, cession/vente de matériaux
 - Déterminer la procédure de marché adéquat : conception-réalisation, lot zéro- réemploi, contrat cadre, TCE/lots séparés
 - Rédiger les clauses spécifiques pour anticiper les spécificités du réemploi sur un chantier
-

ATELIER Analyse en plénière des pièces d'un DCE pour corriger les clauses concernant le réemploi

Mise à disposition de la boîte à outils

- Clausier
- Grille d'analyse
- Base de données filières

Evaluation des acquis de la formation

Dates

Paris	Classe virtuelle
07/04/2025	07/07/2025
03/10/2025	

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.